



Ecart de Kergourdin. Désignation du bâti d'après le cadastre de 1819, section E2.

Référence du document reproduit :

- Plan cadastral. (Archives départementales de Loire-Atlantique, 7 P 2492).

IVR52_20094404104NUCA

(c) Conseil départemental de la Loire-Atlantique

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation